

**ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE**

**Azay-le-Rideau**

**PROJET D'ETABLISSEMENT 2024 – 2026**



## SOMMAIRE

<b>I. Préambule</b>	p.3
<b>II. Introduction</b>	p.8
<b>III. Caractéristiques du territoire</b>	p.9
<b>IV. Portrait de l'établissement dans son environnement</b>	p.11
<b>V. Description de l'Ecole de Musique</b>	p.13
<b>VI. Missions de l'Ecole de Musique</b>	p.14
<b>VII. Les orientations pour un établissement ouvert, citoyen et rayonnant</b>	p.17
<b>VIII. Suivi des actions et moyens d'évaluation</b>	p.20

## I. Préambule

L'École de Musique Municipale d'Azay-le-Rideau a été créée le 1er janvier 1991. Pendant plus de 23 ans, l'École de Musique Municipale d'Azay-le-Rideau a construit de multiples projets d'ampleur, sensibilisé et formé de nombreux musiciens dont plusieurs sont devenus professionnels. Le projet pédagogique de l'École de Musique d'Azay-le-Rideau était orienté vers l'enseignement et la pratique du piano, de la guitare et des instruments à bois, vent et percussions ainsi que vers l'intégration de l'orchestre.

En 2024, l'école accueille 50 élèves dans ses murs. Actrice culturelle majeure du territoire, l'École de Musique s'inscrit dans une dynamique de développement culturel en multipliant des projets et des partenariats notamment avec les établissements scolaires, la médiathèque, l'action culturelle de la Mairie d'Azay-le-Rideau et les autres écoles appartenant au Département d'Indre-Loire.

Le présent projet d'établissement vient concrétiser l'engagement de l'École de Musique sur notre territoire et affirmer ses valeurs pédagogiques et artistiques dans un objectif essentiel : **l'accès à la culture au plus grand nombre.**

### **La transmission artistique et culturelle, une ambition que l'État et les collectivités partagent.**

*"Cet objectif consiste à favoriser l'accès aux pratiques artistiques de l'ensemble des citoyens tout au long de leur vie. Nos établissements doivent mettre en place des parcours cohérents et adaptés, dans le cadre de l'enseignement spécialisé mais aussi de l'éducation artistique et culturelle. Les écoles et les conservatoires sont des lieux d'apprentissage, de créativité, d'interactions sociales et de proximité".*

*David Laloz, président de la Fédération Française de l'Enseignement Artistique – FFEA.*







**Master-class de Guitare de Andrea MONARDA - avril 2024**



**Soirée de Musique Actuelle – mars 2024**



**Fête de la musique – juin 2024**



**Stage d'improvisation libre- juin 2024**



**Inauguration exposition Lino Ventura - juin 2024**

## **II. Introduction**

Construit en lien avec les objectifs politiques de l'équipe, le présent projet d'établissement 2024-2026, s'inscrit en cohérence avec les textes d'orientation proposés par le ministère de la Culture, notamment la charte de l'enseignement artistique de 2001, le schéma national d'orientation de 2008, ainsi que le schéma départemental des enseignements artistiques.

Il définit l'identité de l'établissement et ses objectifs prioritaires d'évolution. Il tient compte du contexte économique, social et culturel du territoire. Il définit les perspectives et les orientations stratégiques privilégiant les activités artistiques, pédagogiques, sociales et culturelles dans une articulation cohérente. La Commune d'Azay-le-Rideau soutient les enjeux de l'éducation artistique : la construction de l'individu et la valorisation de la diversité culturelle sont des éléments générateurs de cohésion sociale. La ville souhaite conforter l'École de Musique dans son rôle d'équipement culturel structurant, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité et l'identité de son territoire, dans la continuité de l'action menée depuis de nombreuses années.

Cet établissement s'appuyant sur un projet pédagogique en perpétuelle évolution a pour objectif d'être un véritable centre d'éducation et d'enseignement artistique, ouvert à des partenariats avec les différents services intercommunaux.

En lien permanent avec son époque, l'École de Musique mettra en place les conditions nécessaires pour entretenir une motivation constante de ses élèves dans leur apprentissage, leur pratique, le développement de leur créativité artistique et l'accomplissement de leur autonomie.

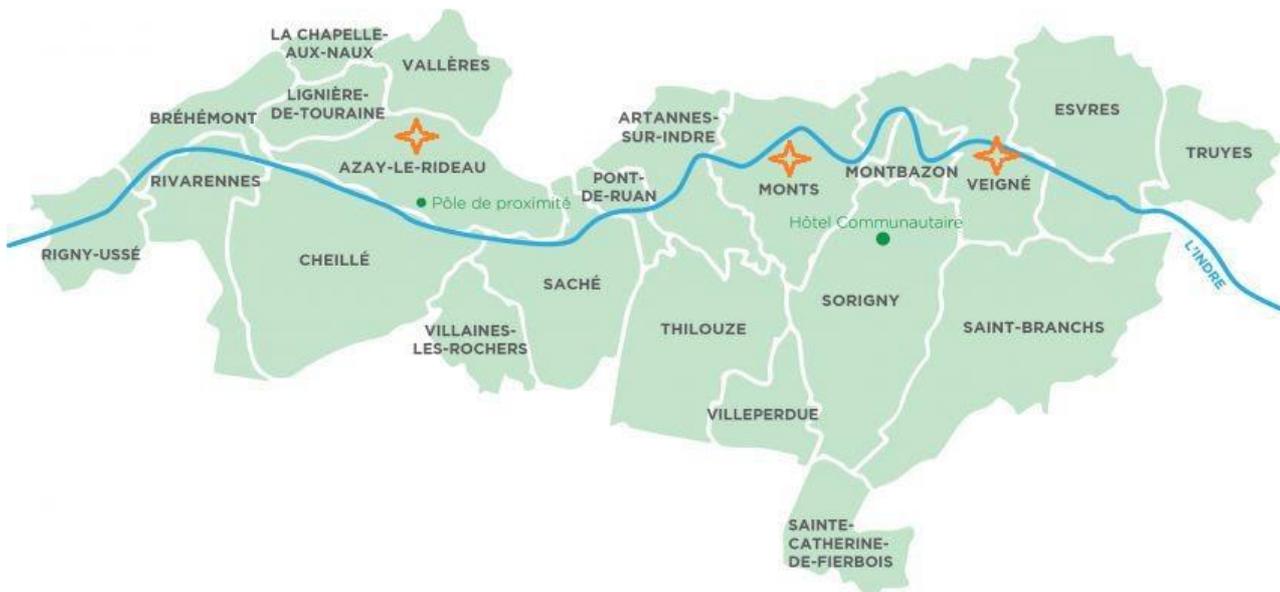
### III. Caractéristique du territoire

#### Azay-le-Rideau et son territoire

Située dans le département d'Indre-et-Loire en région Centre Val-de-Loire, la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre regroupe 22 communes et plus de 51 000 habitants sur un territoire de 485 km<sup>2</sup>. Dotée d'un patrimoine naturel et historique exceptionnel en plein cœur de la Touraine, Touraine Vallée de l'Indre se déploie sur un territoire très touristique.

Les magnifiques châteaux de la Renaissance (châteaux d'Azay-le-Rideau, château de l'Islette, château d'Ussé, domaine de Candé, etc.) côtoient la forteresse médiévale de Montbazou, le port de Bréhémont et les sites troglodytiques, nichés dans ou à proximité du parc naturel régional Loire-Anjou Touraine. Ce patrimoine architectural et naturel unique s'inscrit dans un territoire économiquement dynamique.

Cette attractivité repose sur le déploiement de zones d'habitat à dimensions humaines, le maintien et le développement de services et de commerces de proximité, le réseau de crèches, de bibliothèques et d'accueils pour la jeunesse, les espaces naturels préservés et le patrimoine historique, mais aussi par la proximité de la métropole de Tours et sa desserte routière, autoroutière, ferroviaire et aéroportuaire. Tous ces éléments font du territoire de Touraine Vallée de l'Indre un espace dynamique et attractif.

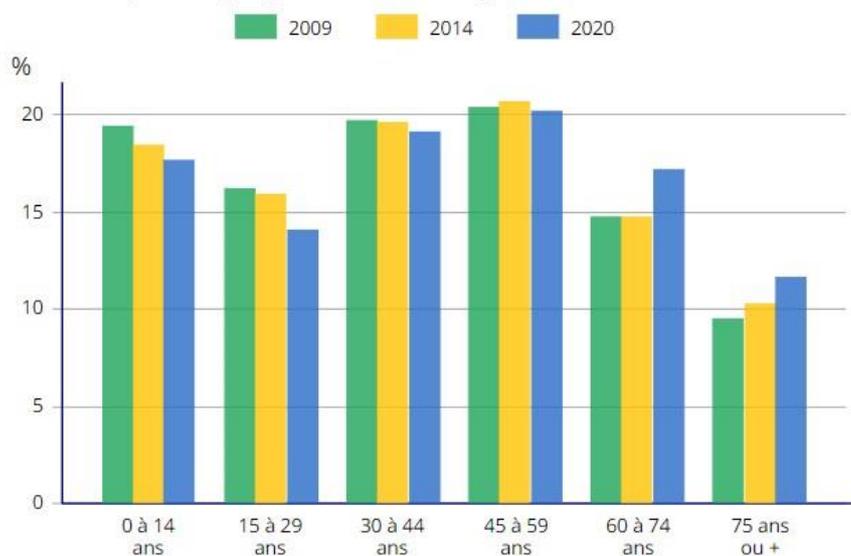


\*écoles de musique cctvi

# Répartition de la population par tranche d'âge

Données INSEE 2020

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	<b>3 418</b>	<b>100,0</b>	<b>3 435</b>	<b>100,0</b>	<b>3 468</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	663	19,4	637	18,5	613	17,7
15 à 29 ans	553	16,2	547	15,9	489	14,1
30 à 44 ans	675	19,7	674	19,6	661	19,1
45 à 59 ans	696	20,4	712	20,7	699	20,2
60 à 74 ans	506	14,8	510	14,8	598	17,2
75 ans ou plus	326	9,5	354	10,3	407	11,7

## IV. Portrait de l'établissement dans son environnement

L'établissement répond à un projet global, structuré autour de 3 piliers indissociables que sont :

- **le projet culturel** intégration territoriale, élargissement des publics, ouverture aux initiatives locales, médiation culturelle et artistique, participation des usagers ;
- **le projet pédagogique** enseignement musical, formation et accompagnement des pratiques amateurs et artistiques, éducation artistique en lien avec les établissements scolaires ;
- **le projet artistique** création et diffusion de spectacles musicaux sur le territoire.

### 1- Les équipements culturels

La commune d'Azay-le-Rideau dispose plusieurs équipements destinés à recevoir des événements culturels :

- La médiathèque La Canopée
- Trois salles d'exposition : la salle des halles, la salle du Moulin et la salle Rodin

### 2- Les associations de Azay-le-Rideau

Le tissu associatif est très actif et dynamique sur la commune : 45 associations dont 4 associations culturelles. Elles impulsent une vraie dynamique et organisent de nombreux événements sur la commune :

- Chorale par Si par La
- Familles rurales du Ridellois
- Les diseurs moins 5
- Maison des jeunes

### 3- Le contexte socio-économique, culturelle et artistique

#### 3-1 Le phénomène de culture-loisir

En tant que pédagogues, les marqueurs culturels de la société de loisirs tendent à devenir des produits de consommation, de dépendance et d'isolement. Tous les supports actuels de l'image et du son risquent de formater les moyens d'appréhender la création artistique. Il est alors difficile pour le public de percevoir les bienfaits que peut lui apporter la fréquentation de lieux culturels comme l'École de Musique. Une fois le seuil du lieu culturel franchi, encore faut-il s'y sentir intégré.

Ainsi, rendre actif l'élève dans la construction, la réalisation des projets, peut permettre une meilleure intégration de ce dernier dans la structure.

### 3-2 La culture musicale et le phénomène numérique

Aujourd'hui l'essor de la culture numérique et d'internet modifie considérablement les conditions d'accès à la culture. L'art en général est laissé bien souvent aux médias qui favorisent les objectifs de l'industrie culturelle. Face à cette évolution, la question qui se pose dans nos établissements est : comment adapter l'enseignement artistique et la pratique artistique amateur face à la culture de l'écran et du réseau social tout en conservant la qualité l'enseignement au sein de l'Ecole de Musique.

## V. Description de l'École de Musique 2024-2026

L'école compte 50 élèves en cours hebdomadaires pendant les semaines d'activité scolaires, Eveil Musical/Formation Musicale (solfège) et/ou Formation Instrumentale et/ou Atelier(s)/Orchestre, et une équipe pédagogique de 6 enseignants dont 1 directeur (*année scolaire 2024/2025*).

### Les locaux

L'École de Musique est située 8 avenue Adelaïde Riche. Elle est amenée à jouer hors les murs dans divers endroits :

- la salle polyvalente Auguste Rodin, rue Gustave Eiffel
- le kiosque, place de la République
- la salle les Halles, place du 11 novembre
- l'église Saint-Symphorien, place du 11 novembre

### Les moyens de communication

- les réseaux sociaux
- le livret de la saison culturelle
- l'affichage
- le site Internet
- les échanges avec les familles par mails : informations temps forts, inscriptions, projets divers, évaluations semestrielles, etc.
- les partenariats avec les autres structures artistiques du département
- la collaboration avec les écoles et les structures périscolaires de la commune

## VI. Missions de l'École de Musique d'Azay-le-Rideau

Les établissements d'enseignement artistique participent également à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics. Ils prennent part et font rayonner la vie culturelle. A cette fin, ils assurent la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques et l'accueil d'artistes, ils entretiennent des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels, en particulier avec les organismes chargés de la création et de la diffusion. Pour accomplir l'ensemble de ces missions, les établissements constituent des centres de ressources pour la documentation, l'information, l'orientation et le conseil des citoyens.

### Missions pédagogiques

L'École Municipale de Musique d'Azay-le-Rideau est un lieu de vie musicale où l'on vient apprendre, écouter, pratiquer et partager. Elle assure la formation initiale, le développement des pratiques artistiques musicales, le rôle de partenaire artistique et culturel sur l'ensemble du territoire et développe des actions pédagogiques en milieu scolaire. L'organisation pédagogique vise à conduire les élèves vers une pratique autonome, une ouverture à l'invention et à la créativité, à stimuler la curiosité vis-à-vis d'autres pratiques et disciplines artistiques et culturelles.

### Mission sociale

L'École de Musique est un espace ouvert de rencontre, de partage, de pratique et de création collective, tout en restant un vecteur fort d'intégration et d'harmonisation sociale.

### Mission éducative

En 2001, la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre, édicté par le Ministère de la Culture et de la Communication réaffirme l'importance de l'éducation artistique *premier vecteur de la démocratisation culturelle qui permet de former le sens esthétique et de développer la sensibilité et l'éveil à travers la rencontre de l'imprévu, le plaisir de l'expérimentation, la connaissance d'œuvres de référence. La formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare ainsi les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective.*

### Mission artistique

Plus qu'un lieu d'apprentissage artistique et de pratique, l'École de Musique constitue un outil pertinent de valorisation du territoire sur le plan artistique et culturel. Il participe ainsi à la politique culturelle de la collectivité, avec pour objectif grâce à la culture, de créer du lien sur le territoire. A ce titre, le projet d'établissement doit inscrire les actions dans cette perspective de territoire et renforcer les partenariats au sein de la collectivité, du département et de la région. Cette volonté tient à la nécessité de faire connaître à la population sur un territoire élargi les différentes propositions pédagogiques et artistiques de l'établissement.

## Evaluation

L'évaluation est une part visible et sensible du travail de l'enseignant. Tous les élèves du cursus d'instrument doivent passer un examen à la fin d'un cycle pour passer au cycle supérieur. Cet examen se déroule devant au moins un expert invité extérieur à l'École de Musique. Le répertoire interprété lors des examens et les épreuves en Formation Musicale Solfège doivent être représentatifs du niveau à atteindre à la fin du cycle d'étude concerné.

## Les activités de diffusion

Les pratiques de diffusion sont conçues dans un but essentiellement pédagogique. Ces activités complémentaires font partie intégrante de la scolarité à l'École de Musique. L'apprentissage et la pratique artistique ne peuvent se concevoir sans des représentations publiques qui comprennent auditions, heures musicales, concerts, animations, spectacles, master classes. L'élève est impliqué comme acteur par la pratique de la scène ou comme spectateur en assistant aux concerts. Ces actions nourrissent la curiosité, la découverte et permettent d'enrichir le parcours culturel. L'élève peut bénéficier en plus des différents concerts organisés sur le territoire et des sorties dans de grandes salles de concert, organisées par « Musiques au Cœur », l'association des parents d'élèves.

## Prestations supplémentaires

- les auditions de classe qui permettent aux élèves d'une même classe de se rencontrer et de s'écouter. Le professeur de la classe concernée est le référent et organise son audition avec ses élèves.
- les heures musicales et les auditions pluri-instrumentales, ouverts à tous les élèves, encadrés par des professeurs, et offrent une diversité des pratiques.
- les projets annuels et les concerts, les temps de spectacle, ouverts à tous, dynamisent l'établissement par la recherche de la transversalité entre les enseignants et les disciplines.

## Ateliers et orchestres

<b>Atelier / Orchestre</b>	<b>Nombre de cours sur la semaine</b>	<b>Descriptif de l'atelier</b>
Ensemble de guitares	1	Pratique de groupe dédiée spécifiquement aux élèves guitaristes
Groupes de musiques actuelles	1	Pratique permettant d'aborder le répertoire des musiques actuelles. Instruments électriques, acoustiques et chant
Ensemble de percussions et Batucada	1	Pratique de groupe dédiée spécifiquement aux élevés percussionnistes
	1	Pratique de groupe dédiée spécifiquement aux élèves de trompette
Ensemble de saxophones	1	Pratique de groupe dédiée spécifiquement aux élèves de saxophone
Orchestre adultes	1	Orchestre d'harmonie 1 et 2 cycles
Ensemble de flutes	1	Pratique en quatuor dédiée spécifiquement aux élèves flutistes

## VII. Les orientations pour un établissement ouvert, citoyen et rayonnant

Ces orientations se déclinent en objectifs, permettant la mise en œuvre d'actions concrètes chaque année scolaire. Les différents axes sont évidemment transverses, une même action pouvant émerger sur d'autres axes.

### 1- Consolider l'identité

#### 1.1 La petite enfance

L'Ecole de Musique développe son offre en direction de la petite enfance en proposant des ateliers d'éveil musical dirigés vers les enfants de 4-5 ans. Ces ateliers permettent à l'enfant, par l'expression sonore et musicale, de se construire au fil de sa maturation physiologique, psychomotrice et psychologique.

#### 1.2 Milieu scolaire et périscolaire, une force pour l'éducation artistique et culturelle

La ville a engagé depuis de nombreuses années une mission d'éducation musicale dans les écoles. Un musicien-intervenant intervient chaque semaine dans les écoles afin d'apporter à nos jeunes une ouverture qualitative sur le monde musical. Le projet annuel est écrit en lien avec chaque école et ne doit pas être un accompagnement de la chorale de fin d'année. Les enfants des écoles sont régulièrement conviés à des auditions des élèves de l'Ecole de Musique ou encore des concerts de professeurs afin de permettre la rencontre entre les pratiques, les élèves et les enseignants.

#### 1.3 Publics empêchés ou en situation de handicap

L'offre musicale est un aspect important pour le bien-être et la qualité de vie des résidents. La musique peut avoir de nombreux avantages, tels que la stimulation cognitive, l'amélioration de l'humeur, la réduction du stress et la promotion de l'interaction sociale. Des interventions d'élèves de l'Ecole de Musique ont lieu ponctuellement pendant l'année scolaire. Ces actions sont à renouveler ainsi que la mise en place d'actions participatives pouvant inclure des séances de chant collectif, des cours de musique, des ateliers de percussions. L'implication directe dans la musique peut renforcer l'engagement des résidents et favoriser leur interaction sociale. Force est de constater que de plus en plus d'enfants sont soumis à des troubles divers, et notamment les troubles cognitifs, qui induisent des troubles de l'apprentissage, regroupés communément sous le terme « *dys* » (la dyslexie, la dysorthographe, la dyspraxie...). Certains de ces troubles affectent les apprentissages précoces ou plus spécifiquement les apprentissages scolaires. Afin de faciliter l'apprentissage musical, pour que celui-ci soit un plaisir et ne devienne pas une contrainte, l'Ecole de Musique doit proposer des formations aux enseignants afin que ceux qui en éprouvent le besoin aient la possibilité de s'adapter par des outils spécifiques à des publics différents. La formation continue est un outil essentiel pour évoluer en ce sens.

## 2- Le parcours pédagogique de l'élève

### 2.1 Améliorer la cohérence pédagogique des enseignements

L'organisation pédagogique est issue du schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication. L'objectif est de recentrer l'enseignement autour du projet de l'élève, de mettre en place une meilleure articulation des enseignements tant sur le plan des contenus que sur l'organisation et de mieux définir, dans le cadre d'une concertation avec l'équipe pédagogique :

- les liens entre les apprentissages collectifs et individuels
- les liens entre les enseignements pratiques et théoriques
- le lien entre l'éducation artistique (éveil musical/milieu scolaire et périscolaire) et l'enseignement artistique (parcours découverte instrumentale...)
- l'équilibre pour la préservation du patrimoine musical
- l'ouverture à l'improvisation et aux démarches de création
- les objectifs de fin de cycle
- les enseignements et leurs contenus

Des thématiques essentielles guideront la réflexion tout au long du projet. Celles-ci seront abordées à l'occasion de temps de rencontres dédiés aux enseignants. Ces réunions seront organisées de manière régulière, selon un calendrier défini à l'avance, avec une thématique choisie.

### 2.2 La Formation Musicale

La Formation Musicale est une discipline aujourd'hui plus que jamais en questionnement. Elle est un vaste sujet sur lequel l'équipe réfléchit en priorité. En recherche d'identité et en constante évolution, la FM est un atout essentiel dans le parcours de l'apprentissage musical. Elle est un temps d'ouverture, de découverte, de création, de pratique, qui vient enrichir la progression de l'élève. L'enseignant mobilise sa pédagogie en fonction des élèves, des évolutions sociétales et pédagogiques dans un souci d'ouverture à l'autonomie du jeune musicien. L'influence croissante des industries culturelles et de l'évolution technologique font évoluer les représentations de la musique et les aspirations, obligeant à ouvrir les répertoires et à intégrer de nouvelles manières de pratiquer telles que les musiques amplifiées. Les demandes sont nombreuses en dérogation dans cette discipline. Il faut lancer une vaste réflexion collective afin de définir de nouveaux objectifs. La Formation Musicale doit rester un élément central du parcours musical.

### 2.3 Le cursus

Le cursus et les cycles, souvent source de difficultés pour certaines familles (organisation, surcharge en termes de temps de présence...) est en évolution. Il sera un point important à aborder avec l'équipe afin d'adapter nos propositions aux situations particulières des élèves (en difficulté, handicap, adolescent, adulte, etc.) et ainsi répondre au mieux aux attentes de chacun, tant pédagogiques que personnelles.

## 2.4 La pratique collective

La pratique collective reste obligatoire. Il est donc impératif de poursuivre toute forme d'encouragement pour la pratique des instruments d'ensemble au sein de l'École ainsi que l'apprentissage en orchestre afin d'assurer une continuité de l'orchestre municipal.

### 3- Le rayonnement de l'établissement et sa place au sein de la collectivité

L'École de Musique participe à l'activité culturelle de la collectivité, dont elle est un élément moteur. La création et la diffusion sont des composantes du projet d'établissement étroitement associées aux missions pédagogiques, dont elles sont à la fois des résultantes et des moyens.

#### 3.1 Les partenariats

De nombreux partenariats peuvent être développés et travaillés, notamment avec les différentes écoles de la communauté de communes. L'École de Musique est amenée à participer aux événements majeurs que proposent la collectivité à ses habitants.

#### 3.2 Les instances de concertation

Le conseil pédagogique :

- comprend l'ensemble des professeurs et la Directrice de l'École. Il se réunit 4 à 5 fois par an. Un élu peut y être invité si nécessaire.

Le conseil d'établissement :

- est constitué de la Directrice de l'École de Musique, 2 représentants des parents d'élèves et/ou des élèves, 1 professeur représentant de l'équipe pédagogique, 2 élus municipaux. Il se réunit 1 à 2 fois par an afin d'aborder des points afférents à l'École de Musique.

#### 3.3 L'équipe pédagogique

Le métier d'enseignant spécialisé n'est pas épargné par les évolutions de la société et les regards qui sont posés en général sur l'éducation. Plusieurs statuts cohabitent au sein de l'équipe pédagogique : des enseignants titulaires et des enseignants contractuels. Chaque enseignant a la possibilité de demander des formations. La formation permanente est un facteur de stabilisation et d'évolution. Elle est particulièrement importante à suivre en termes de gestion des ressources humaines.

## **VIII.SUIVI DES ACTIONS ET MOYENS D'EVALUATION**

- point d'étape annuel en conseil d'établissement
- bilan d'activité annuel présenté en Conseil municipal
- bilan final début 2026, en vue de la préparation du prochain projet d'établissement